



Confédération paysanne
des Deux-Sèvres

SÉCHERESSE : ALIMENTATION OU «BIOGAZ» IL FAUT CHOISIR !

Monsieur le Préfet,

Vous n'êtes pas sans savoir que notre Département des Deux-Sèvres, comme beaucoup d'autres en France, traverse une sécheresse printanière particulièrement aiguë, même qualifiée d'exceptionnelle par Météo France sur sa station de mesures de Parthenay (cf. La Nouvelle République du 24 avril).

Il nous apparaît dès lors totalement inacceptable, alors même que les ressources fourragères s'annoncent comme tendues cette saison, qu'une partie de ces dernières puisse aller alimenter des unités de méthanisation au détriment de leur vocation première qui est l'alimentation.

Cette tension générée par les méthaniseurs sur les ressources en fourrages et en paille (comme déjà alerté l'été dernier) n'est tout simplement pas supportable pour des paysans et des paysannes devant déjà subir de nombreuses incertitudes concernant leur élevage avec cette sécheresse précoce. L'État semble plus enclin à subventionner le financement de grandes unités de méthanisation nécessitant bien plus que les «déchets vrais» de la ferme pour fonctionner, qu'à sécuriser le revenu des paysans et paysannes qui nourrissent la population, il est temps d'inverser le signal.

Dès aujourd'hui, nous vous demandons de prendre rapidement les mesures nécessaires pour interdire les approvisionnements des méthaniseurs avec du fourrage pour tenir compte de la situation exceptionnelle de sécheresse qui frappe le Département.

À court terme, nous demandons aussi :

- la tenue d'un moratoire sur le développement de nouveaux méthaniseurs
- l'interdiction définitive de l'utilisation de fourrages et l'obligation à une utilisation exclusive de fumiers et lisiers produits sur la ferme ou dans un rayon très proche.

Nous comptons sur votre prise en compte d'une situation difficile et probablement de moins en moins exceptionnelle à l'avenir, pour engager les actions adéquates en faveur d'une production alimentaire locale et de qualité plutôt que d'une production énergétique industrielle.

Restant à votre disposition pour échanger sur ce sujet.

Contacts : Amandine Pacault, co-porte-parole de la Confédération Paysanne des Deux-Sèvres
Benoit Jaunet, co-porte-parole de la Confédération Paysanne des Deux-Sèvres
06 89 32 23 32 / jaunet.benoit@laposte.net